

## Technologies de l'information et de la communication et diffusion du français : usages, représentations, politiques

Jeannine GERBAULT

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

**Résumé :** *Nous présentons une enquête réalisée auprès d'institutions culturelles francophones dans le monde. Les données recueillies, relatives à la présence des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) dans le cadre de la diffusion du français, et à leur impact sur les modes d'accès à cette langue et à sa culture, nous permettent de décrire et d'analyser les phénomènes et processus mis en œuvre par le développement de l'utilisation de ces technologies, afin de comprendre comment se réalise l'articulation avec les directions déclarées de la politique de diffusion du français. Nous expliquons la manière dont les utilisateurs des TIC intègrent et perçoivent les changements que celles-ci induisent dans les pratiques en langue étrangère. Pour ce faire, nous rendons d'abord compte des différences observées, en les analysant comme des marqueurs d'étapes dans l'adoption de l'innovation, étapes dépendantes de paramètres propres aux contextes dans lesquelles elles interviennent. Puis nous confrontons politique linguistique officielle et politique en actes. Nous proposons enfin un modèle de développement de l'adoption des TIC où nous présentons comme un ensemble cohérent d'étapes les choix de mise en œuvre de leur utilisation.*

- [1. Introduction](#)
- [2. Le potentiel de synergie entre orientations politiques et développement des TIC](#)
- [3. L'enquête et ses résultats](#)
- [4. La dimension politique](#)
- [5. Schémas de développement et prospective](#)
- [6. Conclusion : évolution et diversité](#)
- [Références](#)



### 1. Introduction

**L**es innovations technologiques dans le domaine de l'information et de la communication se succèdent à un rythme rapide depuis quelques années et les changements ont pénétré progressivement la vie quotidienne et la plupart des domaines d'activité de nos sociétés. Ces changements s'accompagnent d'une transformation des comportements qui se réalise souvent insensiblement et sans réelle prise de conscience.

Les possibilités offertes par le développement des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) ont été source de beaucoup d'espoirs. Aux discours techniques exposant les ambitions des nouveaux outils se sont joints les discours d'autres spécialistes, économistes et pédagogues en

particulier. Comme c'est souvent le cas lorsque des innovations apparaissent, les publics non spécialistes manifestent des réactions diverses face à la nouveauté des TIC. Le continuum va de ceux qui sont hostiles à l'innovation technologique par principe ou par paresse et ne l'acceptent que contraints et forcés, à ceux qui l'adoptent sans réserve et parfois sans discernement, en passant par une variété de comportements technophobes ou technophiles sous-tendus par des attitudes plus ou moins raisonnées.

En matière d'éducation et de formation, les TIC ont effectivement commencé à modifier les modes d'accès aux connaissances et les démarches d'enseignement et d'apprentissage, ce qui, naturellement, alimente aujourd'hui la réflexion et les discours des décideurs comme ceux des didacticiens et des enseignants.

Si on sait en effet que les nouveaux outils facilitent la communication à distance et offrent de nouveaux moyens pour l'enseignement et l'apprentissage, et singulièrement pour l'enseignement et l'apprentissage des langues, on sait peu de chose de la manière dont s'organise la contribution des TIC à la diffusion du français, c'est-à-dire de la présence des TIC dans ce cadre et de leur incidence sur les modes d'accès à cette langue et à sa culture. Nous avons donc estimé qu'une connaissance raisonnée de ce qui existe sur le terrain nous permettrait de saisir certains phénomènes et processus que le développement de l'utilisation des TIC met en œuvre, et de comprendre comment se réalise leur articulation avec les directions déclarées de la politique de diffusion du français.



Comment ces changements, qui ont des dimensions à la fois linguistiques, cognitives, sociales et socio-affectives, s'intègrent-ils dans les options de la politique de diffusion du français ? Étant donné la variété des contextes dans lesquels se fait l'accès à une langue étrangère et à sa culture, on peut faire l'hypothèse que tous les acteurs de la diffusion du français n'ont pas la même manière d'aborder les TIC et d'exploiter les possibilités qu'elles offrent. En quoi le parcours des utilisateurs de la langue française hors du cercle de la langue maternelle a-t-il évolué ou peut-il évoluer sous l'effet du développement des TIC ? Comment pouvons-nous analyser ce que nous observons ? À quelle réflexion l'observation et l'analyse conduisent-elles à propos des aspects psychologiques, sociaux et politiques du développement des TIC dans le cadre de la diffusion du français ? Comment cela peut-il nous aider à prévoir l'évolution que pourra entraîner l'intégration des TIC dans les pratiques de communication, et spécifiquement dans le domaine de la diffusion du français ?

Nous allons d'abord présenter notre conception des synergies potentielles entre les orientations politiques actuelles et le développement des TIC en ce qui concerne l'utilisation et l'apprentissage des langues. Nous résumerons ensuite les principaux résultats et conclusions de l'enquête que nous avons menée. Puis nous considérerons brièvement la mise en actes de la politique française vis-à-vis des TIC, et la manière dont se réalise l'articulation entre TIC, politique déclarée et acteurs de la diffusion du français. Enfin, nous mettrons en évidence les schémas de développement qui nous semblent se dégager des tendances observées dans l'utilisation des TIC pour l'accès à l'information et à la culture francophones et pour l'enseignement et l'apprentissage de la langue française, et tracerons des directions pouvant guider la réflexion sur les voies et les moyens associant TIC et diffusion du français.

## 2. Le potentiel de synergie entre orientations politiques et développement des TIC

Nous considérons que le développement des TIC et les orientations politiques actuelles (qui incluent naturellement les politiques linguistiques) occupent un espace où les processus de changement ont un potentiel d'influence mutuelle. Cet espace est représenté dans la [Figure 1](#), où le potentiel des relations est matérialisé par des numéros entre parenthèses apparaissant près de chacun des liens (simples liens ou flèches dans la figure). Nous commentons ces relations ci-dessous.



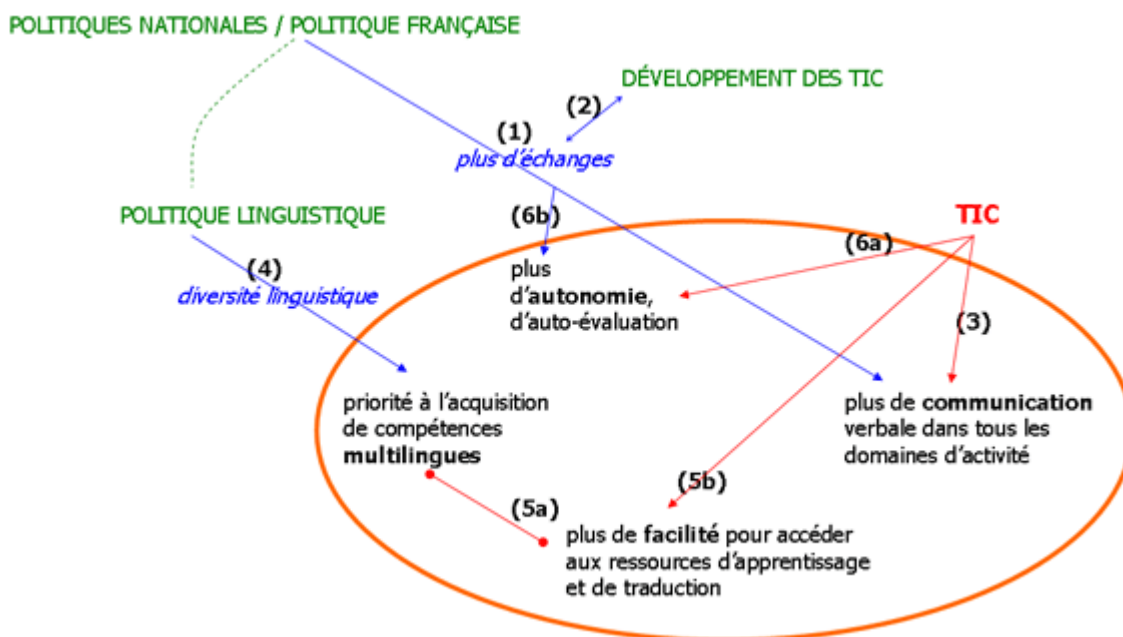


Figure 1 : développement des TIC et politiques linguistiques - potentiel de synergie.

Nous représentons ici le fait que l'ensemble de processus communément désignés par le terme "mondialisation" entraîne individus et sociétés vers plus d'échanges (numéro 1), et que les gouvernements ont en général opté pour une politique de soutien au développement des TIC (numéro 2). De leur côté, les TIC permettent la multiplication des situations de communication (numéro 3) - ce qui, au moment où nous rédigeons ce texte, concerne surtout l'écrit, mais inclut aussi l'oral - influant sur ce qu'il est possible de communiquer, aussi bien quantitativement que qualitativement (par exemple par le texte, l'image, le son et les possibilités de navigation parmi les ressources disponibles). La diversité linguistique que promeuvent à la fois la multiplication des échanges et un nombre croissant de politiques linguistiques nationales encourage l'acquisition de compétences bilingues et multilingues (numéro 4). Le besoin d'accès à des informations culturelles, à des ressources d'apprentissage de langue et de traduction en ligne et hors ligne qui en est une conséquence se trouve plus facilement satisfait avec les TIC (numéros 5a et 5b). Par ailleurs, les cours de langues sur Internet, l'utilisation personnelle de logiciels, couplée ou non avec des activités guidées, la communication individuelle (en particulier dans des forums ou par courriel) encouragent l'autonomie et l'auto-évaluation dans l'utilisation et l'apprentissage des langues (numéro 6a). Cette prise en compte de l'individu et sa responsabilisation (auto-formation, apprentissage tout au long de la vie) sont aussi un élément constitutif des orientations politiques d'aujourd'hui (numéro 6b).



### 3. L'enquête et ses résultats

#### 3.1. Présentation de l'enquête

Notre enquête visait à rendre compte de ce qui se passe sur le terrain, c'est-à-dire de la manière dont les utilisateurs (réels ou potentiels) des TIC intègrent et perçoivent les changements que celles-ci induisent dans le cadre des pratiques en langue étrangère.

S'interroger sur l'impact des TIC parmi les acteurs de la francophonie dans le monde – le terme "francophonie" est employé ici au sens le plus général – c'est non seulement répertorier les usages, c'est aussi s'efforcer de percevoir les attitudes et les représentations actuelles concernant les nouvelles technologies, de repérer si le choix des TIC facilite effectivement l'accès à la formation en langue française et à l'information francophone, si les TIC favorisent réellement l'interaction en français, et si c'est le cas, de quelle manière.

Il est vrai que nous avons encore peu de recul et que nous sommes dans une phase d'évolution rapide des usages et des attitudes ; mais il importe justement de commencer à analyser la nature des phénomènes liés à l'entrée des TIC dans le cadre de la diffusion du français et d'étudier l'impact que peuvent avoir leurs

développements sur l'ensemble des paramètres affectant les comportements d'accès à une langue et à une culture. En effet, pour comprendre les mécanismes impliquant conjointement développement et utilisation des TIC et diffusion du français hors du cercle de la langue maternelle, pour agir sur les aspects logistiques, pédagogiques et cognitifs des nouveaux contextes de la diffusion du français – étape importante dans les options de politique linguistique comme dans la mise en œuvre des dispositifs – il faut connaître de façon assez fine les comportements et les attitudes auxquels on peut s'attendre.

## 3.2. Les sujets, les questionnaires et les procédures

Notre enquête a été menée auprès des différents protagonistes. Du côté de l'offre de français, il s'agissait de responsables d'établissements (centres culturels, Alliances françaises, instituts de langues) et d'enseignants. Du côté de l'accès à la langue et à la culture françaises, nous nous sommes adressée à des apprenants de langue et utilisateurs des ressources francophones de ces institutions.



Tout en nous limitant à la population des institutions situées hors des pays où le français est la langue maternelle et qui sont en marge des systèmes éducatifs nationaux, nous nous sommes attachée à obtenir nos informations à partir de sources aussi diversifiées que possible sur le plan de la géographie (éloignement ou proximité d'influences francophones non virtuelles), sur le plan des configurations sociolinguistiques (bilinguisme ou multilinguisme, présence ou absence de grandes langues de communication) et des configurations socio-économiques et politiques (dont dépendent la disponibilité de ressources financières propres pour les TIC et les stratégies de développement). Nous avons choisi cette diversité pour nous assurer que les phénomènes observés soient représentatifs de l'impact réel des TIC sur les environnements d'accès au français et pour nous donner la meilleure chance de comprendre les variables susceptibles de modifier cet impact. De plus, nous nous intéressions à un domaine qui n'a pas été jusqu'ici vraiment exploré[1] et où il était donc important de définir les composantes des situations étudiées et les relations qui pouvaient être pertinentes dans les états constatés. C'est pourquoi nous avons recueilli des informations au moyen de questionnaires auprès des trois catégories d'acteurs ci-dessus, et nous les avons complétées auprès d'institutions situées sur différents continents par des observations directes, des entretiens en face-à-face et des correspondances. Les questionnaires d'enquête comportaient des questions fermées interrogeant sur le contexte local, sur les ressources matérielles disponibles utilisant les TIC, sur l'utilisation effective de ces ressources, sur les attitudes vis-à-vis des nouveaux outils et sur les opinions concernant leurs effets. Les informateurs avaient aussi la possibilité de s'exprimer librement sur l'influence des TIC et pour décrire leur expérience particulière, le cas échéant.

Nous avons considéré les comportements et attitudes identifiés comme des éléments de réponses à la question suivante sur l'adoption des innovations : qui adopte quoi, où, quand, comment, et pourquoi ? Voir sur cette approche Cooper [Cooper89]. Nous avons donc examiné le positionnement des acteurs par rapport aux TIC, en fonction de la relation entre leur statut et l'offre de français, puis nous avons analysé l'infrastructure existante, et enfin la manière dont s'organise l'interface homme-machine. Dans l'analyse des résultats, nous avons considéré les données comme une coupe transversale dont les variations sont représentatives d'étapes par lesquelles passent les "adopteurs" potentiels des TIC dans le cadre de la diffusion du français. Précisons cependant qu'étant donné qu'il s'agissait ici d'une première exploration du terrain, il n'y a pas eu de traitement statistique exhaustif des données recueillies.

## 3.3. Les résultats

Les résultats concernant les équipements amènent à un premier constat sans surprise : l'utilisation des TIC est encore très inégalement répandue parmi les utilisateurs potentiels des nouveaux outils. Cependant l'étape de prise de conscience semble avoir été franchie partout, et surtout au niveau des décideurs (responsables de postes culturels, chefs d'établissements offrant un accès à la langue et à la culture françaises), même si les ressources effectivement mises en œuvre varient sensiblement d'un lieu à un autre. Les centres de ressources semblent maintenant implantés partout et évoluer rapidement. On y trouve de plus en plus fréquemment des logiciels d'apprentissage de langue ou des cédéroms grand public. Il est intéressant de noter que les seconds sont beaucoup plus répandus. On peut faire des hypothèses sur les raisons de cette situation : nous y reviendrons.



Alors que les accès à Internet se multiplient de manière spectaculaire, nos données indiquent que l'accès aux ordinateurs est encore plus ou moins "réservé", et que, très logiquement, les personnes ressources deviennent plus nombreuses à mesure que l'accès s'ouvre à tous les utilisateurs. Un élément nous semble révélateur dans les orientations de politique de diffusion du français, à savoir le recrutement du personnel dans les postes culturels ou établissements ayant même vocation : au début de cette enquête (en 1999), la connaissance des TIC par les candidats "médiathécaires" ou enseignants n'était pas encore un critère de recrutement bien établi, mais nos informations les plus récentes (recueillies en 2002) indiquent que ce critère est de plus en plus pris en considération.

Les directions prises en différents lieux apparaissent comme des étapes successives d'une progression vers l'intégration des TIC dans les structures de diffusion du français. Dans l'ordre, nous en prendrons pour exemple la priorité donnée aux équipements, la création locale de sites dédiés à la langue et à la culture françaises, et les expérimentations de nouveaux produits ou de nouvelles configurations d'apprentissage. Des colloques régionaux ou nationaux ayant pour thème les nouvelles technologies stimulent partout la prise de conscience vis-à-vis de l'intégration des TIC et cimentent les énergies.

Quant aux utilisateurs (les publics visés) des institutions et des ressources francophones, leurs réponses aux questionnaires dessinent un profil où l'utilitaire ne domine pas. On notera à ce sujet que près des trois quarts des personnes interrogées connaissent l'anglais, que l'on peut considérer dans ce contexte comme la langue utilitaire par excellence. La Figure 2 montre que, parmi les raisons données à l'inscription dans l'institution, la catégorie "aime la langue, curiosité" devance de loin les raisons professionnelles ou d'études, la motivation créée par les relations familiales ou amicales, ou la prévision d'un voyage.

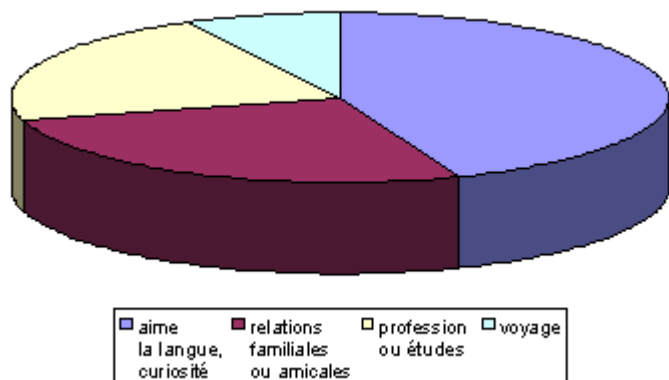


Figure 2 : raisons de l'inscription dans l'institution.



Il est important de connaître les motivations des utilisateurs, si l'offre doit s'adapter à la demande, ce qui semble constituer une option de plus en plus fréquente de la politique de diffusion du français. Or l'accès à la culture et le contact avec d'autres francophones apparaissent clairement dans les demandes, à côté de l'apprentissage de la langue française.

La relation des utilisateurs aux TIC hors de l'institution francophone est une autre caractéristique importante de leur profil : la grande majorité d'entre eux déclare avoir un ordinateur personnel à la maison et plus de la moitié en utilise un aussi au travail. Ceci est assurément un paramètre à prendre en compte dans les changements prévisibles : ce n'est pas la "frilosité" des utilisateurs qui freine l'évolution en cours. Au contraire, il est fort possible qu'ils soient plutôt des éléments moteurs d'un recours croissant aux nouveaux outils dans les centres de langues ou Alliances françaises.

Malgré la méconnaissance des ressources TIC francophones parmi les personnes interrogées, un tiers seulement d'entre elles exprime le souhait d'être guidé dans le cadre de l'institution. Pour les autres, le désir d'autonomie, ou un sentiment de sécurité vis-à-vis de l'outil Internet (qu'ils connaissent déjà) sont aussi à prendre en compte : il s'agit en particulier de faire en sorte que les ressources soient mieux fléchées et plus visibles sur la Toile.

Puisque l'enquête de motivation révèle que l'on étudie le français pour le plaisir, par désir de langue mais aussi de culture française, et signale une familiarité avec les environnements informatiques ainsi qu'une préférence pour l'autonomie, on voit bien comment toutes ces caractéristiques pourraient être prises en compte pour mettre en place à la fois des stratégies de développement, des produits et des stratégies institutionnelles d'offre de ressources francophones. On voit en particulier comment les ressources déjà accessibles par la vidéo et la télévision satellite peuvent être complétées efficacement par les cédéroms culturels, par la consultation des très nombreux sites culturels ou touristiques existants, ou des ressources d'apprentissage en ligne.

Pour comprendre les nouvelles configurations d'accès à la langue française, il importait aussi d'examiner la relation entretenue avec les TIC par leurs utilisateurs sur le plan de l'enseignement comme sur celui de l'apprentissage. Les informations recueillies dans cette partie du questionnaire représentent à la fois la perception des sujets à partir de leur expérience effective du média vidéo et leurs représentations créatrices d'attentes vis-à-vis du potentiel des nouveaux supports multimédias, potentiel dont la majorité n'a pas fait l'expérience pour ce qui concerne les ressources francophones. Or, dans l'un comme dans l'autre cas, il est utile de repérer les représentations existantes. Les enseignants reconnaissent massivement l'apport positif des TIC et estiment que les nouveaux supports motivent leur public dans l'apprentissage de la langue, comme ils motivent les enseignants dans leur tâche. Les apprenants estiment que l'utilisation des TIC stimule leur motivation pour l'apprentissage et pour l'accès à la culture française, et facilite l'acquisition de compétence en langue. À noter que nous faisons état ici de la **perception** des apprenants. On sait que l'efficacité acquisitionnelle des TIC est encore à établir.



Les attributs spécifiques s'attachant à l'utilisation des innovations technologiques dans le cadre de la diffusion du français sont perçus à la fois par les enseignants et par les utilisateurs : authenticité des supports, possibilité de contact plus proche avec la langue et la culture "réelles", motivation accrue, possibilité de travail plus autonome en raison de la présence d'aide intégrée et de la possibilité de parcours relativement libres que permettent ces technologies.

La capacité des environnements TIC à gérer des demandes diverses ou formulées par des utilisateurs et apprenants en petit nombre (deux types de configurations qui se présentent assez souvent aux institutions) est jugée positivement par les enseignants et par les responsables de postes ou les directeurs d'établissements, bien que le pourcentage de réponses positives soit plus faible chez les enseignants. On peut considérer que ceci reflète leur relative inexpérience de la mise en place de dispositifs sur mesure s'appuyant sur les TIC. La vision des directeurs d'établissements est plus pragmatique : ils sont en effet unanimes à évaluer positivement la capacité des TIC à gérer de petits nombres d'utilisateurs, et presque tous estiment que les TIC doivent leur permettre de mieux répondre à des demandes diverses.

Dans cette enquête, nous nous intéressons aussi aux contextes socioculturels dans lesquels se rencontrent les différentes étapes d'adoption des TIC. Deux grandes tendances semblent se dessiner. D'abord, et tout à fait logiquement, c'est dans les contextes où les bénéficiaires potentiels de l'offre de français sont peu nombreux et géographiquement dispersés sur de grands territoires – comme au Canada, en Australie ou au Brésil – que les efforts d'implantation de dispositifs médiatisés par les TIC se manifestent le plus tôt, la communication à distance que les TIC autorisent permettant d'étendre l'offre à des personnes qui ne peuvent être présentes dans les institutions. Cette particularité de l'adoption des TIC induit naturellement des formats d'accès à l'enseignement, à la formation et à l'information en français qui sont en ligne plutôt que mis à disposition dans les institutions. De plus, dans ces configurations, les politiques nationales d'enseignement et de formation tendent à favoriser ce type de dispositif, car il est l'une des conditions de l'accès du plus grand nombre à l'éducation et à la formation.



Une autre tendance apparaît également : dans les contextes multilingues ou dans les contextes où la diversification de la compétence en langues étrangères est cruciale, les nouveaux outils semblent s'implanter plus rapidement qu'ailleurs. La flexibilité engendrée par les premiers, l'urgence des besoins d'apprentissage dans les seconds, apparaissent comme de puissants moteurs poussant vers l'adoption des

innovations que représente l'accès à l'offre de français par les TIC[2].

Pour ce qui concerne le milieu institutionnel, il semble que les bénéficiaires de l'offre de français ne soient amenés à utiliser eux-mêmes directement les ressources médiatisées par les TIC qu'en dernière étape. Cela implique en effet que les enseignants auront adopté les innovations, et auront en particulier proposé une articulation entre les ressources matérielles traditionnelles présentes et celles qui sont accessibles par l'intermédiaire de la technologie numérique. Pour ce qui est de l'accès individuel aux ressources linguistiques et culturelles francophones, hors de la structure d'offre institutionnelle, on se rend compte que les sites Internet francophones ne sont jusqu'ici familiers qu'à un quart à peine des utilisateurs. Bien entendu, toutes ces caractéristiques entraînent des conséquences pour la planification des ressources humaines et matérielles dans le cadre de la diffusion de la langue.

Comme il a été dit plus haut, l'enquête présentée ici est une première exploration, et doit se poursuivre sur plusieurs mois. Les résultats nous permettront de mieux percevoir les positions des acteurs de la diffusion du français sur le continuum entre TIC "ignorées" et TIC intégrées, et de cerner les variables pertinentes dans ce positionnement.

## 4. La dimension politique

### 4.1. Politique de diffusion du français et TIC

Une politique linguistique se définit comme la formulation de principes qui régissent l'utilisation d'une langue, et la mise en place des décisions prises en la matière. Elle s'appuie sur des systèmes de croyances et des attitudes et se définit par ses options fondamentales, les valeurs impliquées par ces options, et les besoins, exprimés ou non, que celles-ci engendrent. Elle s'exprime souvent par la juxtaposition des politiques cachées (c'est-à-dire les intentions réelles, qui ne sont pas toujours exprimées) et des politiques explicites (les discours). Analyser la politique linguistique en termes de soutien des TIC à la diffusion du français, c'est examiner la façon dont ces technologies ont infléchi la recherche de développement de l'offre en français, ainsi que les stratégies et les choix locaux en vue de ce développement.



Selon le programme d'action du gouvernement français, Internet est un outil essentiel de la diffusion du patrimoine culturel français. Dans le texte de référence du gouvernement pour la société de l'information [PremierMinistre98], on peut lire:

*Les nouveaux réseaux d'information constituent un outil privilégié pour renforcer la présence internationale de la France et de la francophonie, dont l'utilisation doit être encouragée pour favoriser le rayonnement culturel de la France.*

Le rapport du député français Bloche [Bloche98] suggère un véritable programme de mise à disposition de contenus sur Internet. La suite de cette section résume l'action qui a fait suite à ces recommandations. Rappelons ici encore la bidirectionnalité des interactions : l'intégration du développement des TIC dans les stratégies de diffusion du français est aujourd'hui une préoccupation politique importante de la France. Dans le même temps, ce développement est en mesure d'influencer les options de la francophonie.

Aujourd'hui les réseaux de centres culturels, d'Alliances françaises, d'établissements d'enseignement et de centres de recherche, tendent à coopérer. Les grandes directions pour la réforme de structure de la politique culturelle française à l'étranger incluent la coopération audiovisuelle et les TIC. Les ambassades de France constituent naturellement les relais de la politique linguistique de la France dans chacun des pays où elles sont implantées. Au milieu des années 90, les centres de ressources sur la France, qui en dépendent, ont fait l'objet d'une restructuration et d'une mise à niveau, s'agissant en particulier des ressources qui s'appuient sur les TIC, comme le montrent les textes du Ministère des Affaires Étrangères [MinistèredesAffairesÉtrangères97] et [MinistèredesAffairesÉtrangères01].

Parmi les institutions liées à la francophonie et à l'éducation, l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie [AgenceIntergouvernementaledelaFrancophonie] est particulièrement active dans le domaine des TIC francophones : mise en place, en juin 1998, d'un fonds francophone des "inforoutes", et surtout création de l'INTIF (Institut francophone des Nouvelles Technologies de l'Information et de la

Formation) [INTIF]. On notera aussi que les sommets francophones réunissent tous les deux ans les chefs d'États et de gouvernements membres de la francophonie et que pour la première fois, le sommet de Moncton en 1999 a abordé la question des nouvelles technologies.



Le CIEP (Centre International d'Études Pédagogiques) [CIEP] et la FIPF (Fédération Internationale des Professeurs de Français) [FIPF], soutenus par le Ministère des Affaires Étrangères français et l'Agence de la Francophonie, se sont associés pour réaliser le site de la communauté mondiale des professeurs de français sur l'Internet [FRANC-PARLER]. Ce site offre un accès à des ressources professionnelles sélectionnées et classées afin de permettre aux professeurs de s'orienter, de s'informer et de communiquer par Internet. Il s'agit là d'une véritable mise en réseau des intervenants de la diffusion de la langue française, qui veut permettre une communication horizontale régulière et la circulation de l'information.

Si le cadre d'action est posé, on notera pourtant que l'adaptation de la francophonie aux transformations induites et permises par les TIC est encore parfois plus institutionnelle qu'opérationnelle, mais il est permis de penser que l'intégration véritable des TIC dans les actions de politique de diffusion du français et dans la communication francophone est une question de temps.

Plusieurs programmes mettent en application ces orientations politiques. Ils émanent en particulier de la DGLF (Délégation Générale à la Langue Française) [DGLF], du réseau FRANCIL de l'Ingénierie de la Langue (mis en place en 1994 dans le cadre des conclusions du sommet francophone de l'Île Maurice de 1993) et du Ministère des Affaires Étrangères. Donnons quelques exemples : l'association Ibiscus [Ibiscus] (en partenariat avec l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et l'Agence Universitaire de la Francophonie) a été créée en 1983 pour réaliser une banque de données coopérative où les références ont été numérisées. FRANTEXT, en existence depuis 1987, est une collection de textes littéraires numérisés de l'INALF (Institut National de la Langue Française) [INALF]. RFI (Radio France Internationale) [RFI], la radio gouvernementale française qui émet sur ondes courtes en direction du monde entier, a maintenant un site d'information complet qui s'appuie sur les programmes sonores et les commentes. La francophonie dispose ainsi sur la Toile d'un média écrit d'information d'actualité à destination de tous ceux qui comprennent le français.

La politique de la France fait largement appel aux TIC pour mettre en valeur l'offre française de formation universitaire, promouvoir à l'étranger l'offre éducative française et valoriser cette offre. Il est clair que l'engagement politique joue un rôle important dans la mise en place des dispositifs de communication utilisant les TIC pour l'information et la formation : EDUFRANCE [Edufrance] est un groupement d'intérêt public associant les Ministères français des Affaires Étrangères et de l'Éducation Nationale avec les grandes écoles et les universités qui le désirent. Parallèlement à ces dispositifs et programmes dont le pilotage est centralisé, des programmes innovants décentralisés dans le domaine de la diffusion du français et de la formation à l'enseignement de la langue et de la culture ont aussi commencé à se développer. L'appui politique est également important à ce niveau. En effet, c'est aussi de la capacité d'innovation sur le terrain que dépendent les apports des TIC à la diffusion du français.



Sachant qu'une politique linguistique se fonde également sur l'analyse critique de la scène contemporaine, le discours francophone en matière de politique linguistique hors de France a connu ces dernières années une nette évolution vers la diversité et la prise en compte des autres langues et cultures. C'est ce que Phillipson et Skutnabb-Kangas [PhillipsonSkutnabb96] appellent l'évolution du paradigme de la "diffusion" vers celui de "l'écologie". Notons que le terme "diffusion" est chez ces auteurs connoté négativement – pour eux, le paradigme de la diffusion "se caractérise par un capitalisme triomphant, [...] et une vision monolingue de la modernisation et de l'internationalisation" (p 429 ; notre traduction). Cette interprétation négative n'entre pas dans notre emploi de ce terme. Sur l'évolution du discours francophone, on se référera utilement à Calvet [Calvet00]. Les options officielles de la politique linguistique française incluent désormais la reconnaissance du fait que le français coexiste avec d'autres langues dans des contextes géographiques, politiques, économiques et culturels divers.

De plus, la politique linguistique française actuelle tient compte de ce que l'anglais est devenu une langue

seconde pour les élites dans certains pays. Ceci y donne au français un statut de véritable langue étrangère, qui doit faire l'objet d'efforts de persuasion. L'anglais n'étant désormais plus un concurrent, puisque les domaines d'utilisation de ces deux langues ne se chevauchent plus réellement, c'est par son attrait culturel, sur la base du volontarisme, que le français sera présent. Certes, les textes successifs de mise en œuvre du programme d'action gouvernemental français, par exemple celui du Premier Ministre [PremierMinistre98], ainsi que d'autres, consultables sur le site de la République française (Direction du développement des médias) [Républiquefrançaise] témoignent de la prise de conscience de l'importance cruciale pour la France de s'impliquer dans les actions de la société de l'information. Mais il importe plus que jamais d'accroître la disponibilité des contenus en français sur la Toile et de les rendre attrayants, car le maintien et l'amélioration de la visibilité de la France et du français passent par le développement des ressources en français en ligne et des produits hors ligne.

Mondialisation et francophonie sont-elles compatibles ? Est-il réaliste ou trop ambitieux de vouloir diffuser la langue française au service des identités tout autant qu'au service des techniques et des marchés ? Est-ce que cela est possible ? Le fait qu'espagnol et portugais en Amérique latine deviennent aujourd'hui des alliés du français dans un espace de latinité peut incliner à un certain optimisme. Sur ce continent, les politiques actuelles d'aménagement linguistique visent à mettre fin à la concurrence entre espagnol et portugais en rendant les deux langues complémentaires, ce qui renforce la présence des langues latines et donc celle du français dans cette région du monde. Là et ailleurs, une nouvelle politique organisée autour des TIC et de la diversification se construit avec de nouveaux moyens mais surtout avec une transformation de l'image du français et des moyens de formation et d'information plus autonomes.



## 4.2. La politique en actes

Compte tenu de cette évolution, quel est l'impact réel des nouvelles options liées aux avancées des TIC sur les politiques de diffusion du français ? S'il existe des programmes de développement, comment prennent-ils en compte ce que l'on sait de la communication par les TIC, des pratiques langagières avec les TIC et des autres paramètres de la diffusion du français ?

L'évolution rapide des moyens de communication a d'abord entraîné une instabilité dans les politiques linguistiques constituées. En effet, les décisions de politique linguistique se réalisent à l'intersection de plusieurs systèmes (par exemple linguistique, social, psychologique et éducatif) dont les TIC font aujourd'hui partie. Le développement de l'utilisation des TIC ne peut pas être considéré simplement comme l'introduction de nouvelles technologies qui viennent s'ajouter aux dispositifs existants de diffusion et d'apprentissage des langues. Les TIC impliquent pour la politique une révision d'ensemble des démarches utilisées jusqu'ici, concernant par exemple les objectifs, l'analyse des besoins ou les propositions de contenus. En matière de diffusion du français, les actions de politique linguistique se trouvent par conséquent dans une phase de reformulation et d'ajustement visant à ce que la complémentarité souhaitée dans l'intégration des TIC aux pratiques devienne réelle sur les territoires concernés.

## 4.3. Tendances centrifuge et centripète

Dans l'organisation des dispositifs d'appui à la diffusion du français médiatisés par les TIC, il est possible de privilégier le rapport de la langue avec son implantation territoriale d'origine (c'est-à-dire le fonds culturel de la langue maternelle), ou bien de s'appuyer sur l'existence d'une communauté francophone diversifiée. L'accessibilité des réseaux d'informations télévisées francophones joue par exemple un rôle non négligeable dans ce que nous appelons personnellement la "double ouverture" - centripète et centrifuge - qui caractérise aujourd'hui l'accès au français : l'ouverture vers l'actualité des pays francophones du premier cercle[3], et l'ouverture vers des sujets de société non marqués territorialement.

Nos enquêtes et observations semblent indiquer de la part des francophones et francophiles dispersés dans le monde une tendance à privilégier la première option. Mais malgré le maintien de l'intérêt pour les ressources territorialement implantées en France (ainsi qu'au Canada, en Belgique ou en Suisse), les TIC semblent pourtant contribuer à la construction de configurations à tendance centrifuge. Rappelons-en brièvement les composantes possibles : réseaux informels (et leur mode de communication horizontale et bidirectionnelle), dispositifs de proximité, initiatives et créativité locales individuelles et de groupes, développement de centres d'auto-apprentissage et de l'enseignement/apprentissage sur mesure, développement des filières bilingues et du français de spécialité, certification locale des enseignants.



Sur le plan des initiatives locales, on observe une grande mobilisation des associations d'enseignants de français pour infléchir les décisions de leurs ministères en faisant des propositions aux responsables éducatifs et politiques aux niveaux local, régional et national. Ceci est maintenant possible grâce aux progrès de la communication horizontale. En outre, les moyens de communication s'étant améliorés, on voit aussi ces enseignants collaborer davantage avec les institutions culturelles françaises implantées localement (ce qui peut contribuer à renforcer leur position vis-à-vis de leurs institutions nationales).

Le développement des centres d'auto-apprentissage, quant à lui, est appuyé officiellement par les orientations de la politique française. Le fonctionnement de ces centres est susceptible d'entraîner des démarches nouvelles d'accès à la langue, des choix motivés localement sur le plan des contenus et des modalités de formation, adaptés aux besoins locaux. Notons cependant que cela dépend de la compatibilité des nouveaux modes d'apprentissage avec les schémas acceptables dans telle ou telle culture locale. De même, le développement de filières bilingues comme celui du "français langue de spécialité" (établissements primaires et filières de l'Agence Universitaire de la Francophonie, en particulier) va dans le sens d'une adaptation locale et décentralisée à la demande de français. C'est d'ailleurs le modèle demande-offre qui semble actuellement dominer les choix locaux.

En termes de choix de contenus, les TIC semblent avoir aussi infléchi les prises de décisions. En effet, le développement des TIC entraîne la multiplication des ressources et offre de nouvelles possibilités de recours à des dispositifs de proximité. La délocalisation des ressources francophones basées sur la création multipolaire et le partage d'informations et de connaissances commence à faire se diversifier les contenus des cours et offres de langue et de culture dans les Alliances françaises et les centres culturels ou centres de langues, et par voie de conséquence, les programmes officiels de "français langue étrangère" dans les systèmes éducatifs nationaux. La question se pose alors de l'organisation d'une décentralisation relative du pilotage de la diffusion du français. Cette question est rendue plus complexe par le fait que les discours locaux sur les compétences linguistiques et culturelles peuvent avoir une influence sur les conditions d'élaboration et de présentation de l'offre francophone. Or, s'il y a effectivement décentralisation, ces conditions peuvent être ouvertes à concertation.



Dans les choix qui sont faits en fonction de ces tendances, les stratégies de mise en œuvre de la politique linguistique créent peu à peu une alliance entre tendances centrifuge et centripète. L'accès à la langue et l'accès à la culture sont le plus souvent liés dans le discours officiel, et dans le cas du français, les valeurs attachées au patrimoine culturel au sens large du terme sont souvent primordiales dans les motivations des utilisateurs des ressources. Est-ce que le développement des nouveaux réseaux aura une incidence sur la préférence générale centripète établie vis-à-vis des ressources francophones ? Dans quelle mesure la politique de diffusion doit-elle et peut-elle favoriser l'une ou l'autre tendance ? On s'aperçoit que les constats relatifs à chaque domaine d'impact des TIC sont accompagnés de leur lot de questions, tant il est vrai que la politique en actes est aujourd'hui en évolution.

La décentralisation des initiatives amène une autre question. Notre enquête indique que les postes culturels ont modifié ou créé des profils de formateurs ou de personnes ressources s'inscrivant dans les nouveaux environnements d'utilisation des TIC pour la diffusion et l'apprentissage du français. Cette démarche est en partie motivée par les orientations de la politique nationale française, mais elle l'est aussi par les demandes locales (facteur important dans un modèle demande-offre) : les "clients" demandent l'utilisation des TIC, et les enseignants demandent une formation aux TIC pour répondre à cette demande. La formation aux TIC et par les TIC des enseignants locaux de français commence à être encouragée et coordonnée, aussi bien en Europe que dans le reste du monde. En effet, la formation des enseignants, formateurs et "médiathécaires" est un élément décisif dans le développement et l'intégration de l'utilisation des TIC dans les pratiques locales d'accès au français et l'appui que celles-ci peuvent apporter à la politique de diffusion. L'un et l'autre ne peuvent se réaliser sans appropriation des outils par ceux qui les proposent.

## 5. Schémas de développement et prospective

### 5.1. Un modèle de développement de l'utilisation des TIC

Notre analyse nous a permis de constater la coexistence de réticences, tâtonnements, questionnements, transformations réelles, décisions et des actions locales. À travers la diversité des réponses dans la mise en place des environnements d'accès à la langue et à la culture, qui représentent des choix de mise en œuvre de l'utilisation des TIC, nous avons identifié une séquence d'étapes. Le [Tableau 1](#) résume notre analyse de l'organisation logique des étapes vers l'intégration et l'appropriation des TIC dans les pratiques d'accès au français.



ÉTAPES	DÉMARCHE	IMPACT CHEZ LES ACTEURS DE LA DIFFUSION
Équipement matériel, connectivité	Questionnements, rejet possible	Perturbation, <i>statu quo</i>
Accès aux ressources	(Mise en) spectacle, "consommation"	Ouverture, curiosité
Prise de conscience de la nature des ressources	Connaissance du potentiel d'enrichissement pour l'information, l'enseignement et l'apprentissage	Intérêt, motivation
Formation des enseignants et des utilisateurs	Transformation progressive des représentations	Recherche d'efficacité dans la complémentarité
Intégration	Exploitation de la complémentarité, appropriation	Flexibilité des entrées et des parcours

**Tableau 1** : séquence des étapes dans l'intégration et l'appropriation des TIC.

Dans la **première étape**, la visibilité des TIC se limite à l'acquisition de matériel et à la connectivité. La présence du matériel n'influence pas véritablement les comportements. Elle fait tout au plus naître des questionnements et peut provoquer une certaine frustration quant à la manipulation de ce matériel, en particulier si la qualité technique des connexions est médiocre et si l'aide à la prise en main des outils est insuffisante. Dans cette étape, on n'observe pas de réel impact des TIC, si ce n'est parfois en négatif, par le rejet en bloc de l'outil et de son potentiel suggéré.

La **deuxième étape** marque l'accès effectif aux ressources par les bénéficiaires de l'équipement (une fois les premiers obstacles ou rejets surmontés). À ce stade de contact avec les TIC, leur utilisation se limite à la consommation de ce qui est donné à voir. Dans certains cas, les contenus auront l'attrait de la nouveauté et susciteront la curiosité, puisqu'ils permettent l'ouverture sur des informations qui n'étaient pas disponibles auparavant, du moins pas sous cette forme.



Dans la séquence proposée, la prise de conscience de la nature des ressources se fait au cours d'une **troisième étape**. Dans l'explicitation de ces étapes, nous considérons les enseignants autant que les apprenants comme des utilisateurs prospectifs des TIC. Ce processus voit donc les utilisateurs des TIC comprendre que les ressources en ligne ou hors ligne pourraient contribuer à enrichir leurs connaissances et savoir-faire et aider l'enseignement ou l'apprentissage. C'est un niveau de prise de conscience où

l'abondance des ressources forme un ensemble plutôt confus d'outils hétéroclites. L'utilisateur de cédérom ou l'internaute est capable de s'intéresser au dispositif, d'en apprécier ponctuellement la qualité, non de l'exploiter. Les outils restent hors de sa portée dans la mesure où ils ne s'intègrent pas à ses modes de fonctionnement cognitifs en tant qu'enseignant ou apprenant de langue. La multiplication des sites francophones et des moteurs de recherche et leurs progrès qualitatifs sont des conditions nécessaires mais non suffisantes pour le développement de l'utilisation des TIC dans le cadre de la diffusion du français.

La **quatrième étape** est donc capitale. La formation des utilisateurs, et en particulier celle des enseignants, joue un rôle déterminant pour le passage à une exploitation véritable du potentiel des TIC. Cette formation comporte deux niveaux. Le premier est un niveau technique, demandant un complément de savoir-faire pour une accessibilité optimisée des outils, concernant notamment la manipulation et la navigation. Le second est d'ordre conceptuel : il ne suffit pas que les outils et ressources soient disponibles, il faut qu'ils soient acceptables, comme démarches et contenus d'apprentissage d'une part, et comme mode de fonctionnement pour l'enseignement et l'apprentissage d'autre part. Ce niveau de formation implique chez les utilisateurs une réflexion sur les visées de l'accès à la langue et à la culture et sur les moyens à mettre en œuvre, une conceptualisation des nouveaux rôles des uns et des autres par rapport aux ressources médiatisées.

C'est seulement à partir du moment où ils auront pris conscience de la nature de la communication et de l'apprentissage langagiers, que les utilisateurs décideront d'exploiter les outils mis à leur disposition et chercheront à en faire une utilisation efficace. Ceci implique une transformation progressive des représentations qu'ils s'en font.

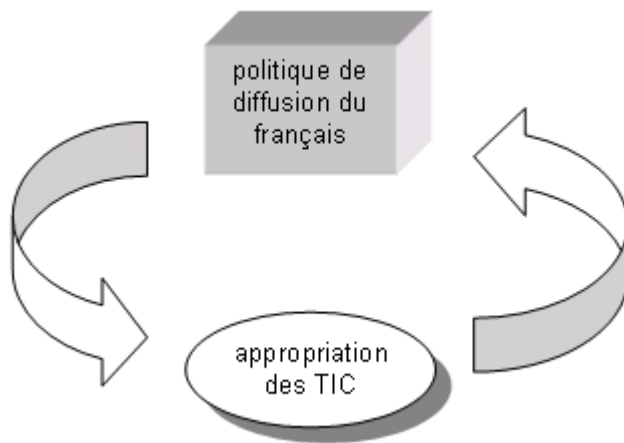
L'intégration, **dernière étape** de notre séquence de développement, décrit un mode de relation aux TIC où leur complémentarité avec les scénarios traditionnels est mise en œuvre en tenant compte des situations dans lesquelles s'inscrit l'utilisation des ressources. À ce stade, les entrées et les parcours sont flexibles parce que les acteurs ont pris conscience des rôles qu'ils peuvent jouer et de celui des TIC.



Décrire l'impact des TIC comme une séquence d'étapes ne rend pas complètement compte des phénomènes et processus en cours, pour au moins trois raisons. D'abord, dans la réalité des usages et des comportements, les étapes ne sont pas aussi distinctes que le modèle présenté le suggère, tout au moins chez un individu donné. Les acteurs de la diffusion du français peuvent se trouver à des étapes différentes dans l'un ou l'autre domaine de leur activité liée aux TIC. Cela dépend en particulier des occasions qu'ils ont eues d'accéder à divers types de ressources et d'acquérir une expertise pour l'exploitation de ces ressources spécifiques : on peut en prendre pour exemple l'utilisateur expert en maniement du courriel, à l'exclusion d'autres outils informatiques. Cela peut dépendre aussi de paramètres culturels tendant à favoriser ou exclure certains comportements d'accès à l'information et à la formation.

Ensuite, l'équipement et la connectivité ne sont pas acquis une fois pour toutes, ni, par conséquent, les ressources ou la formation pour un utilisateur donné. Ceci est d'autant plus vrai que la technologie numérique évolue à un rythme rapide et que l'on peut s'attendre à ce que cela continue d'être le cas.

Enfin, si l'on considère la relation entre politique et impact des TIC sur la diffusion du français, on reconnaîtra qu'il y a processus circulaire d'interaction. Les efforts d'équipement, de constitution de ressources et de formation conduisent à une meilleure appropriation des outils par les acteurs concernés, soit les "médiathécaires", les conseillers, les enseignants et les apprenants. Cette appropriation contribue en retour à infléchir les décisions politiques aux niveaux institutionnels locaux, puis centraux, par exemple par soutien à de nouvelles initiatives ou collaborations à distance, qui peuvent mener à la mise en place de nouveaux réseaux. (On retrouve ici sous une autre forme la "double tendance" centripète et centrifuge exprimée plus haut.)



**Figure 3** : rétroaction entre politique de diffusion et appropriation des TIC.



## 5.2. Prospective

La place des TIC est encore largement à définir, et les questions que soulève leur développement sont nombreuses. Nous nous trouvons à une époque-charnière où politiques déclarées et appliquées ont parfois du mal à se concilier. Mais l'importance des TIC dans les choix de politique linguistique de la France et spécifiquement dans le domaine de la diffusion du français a été mise en évidence. Il y a effectivement recherche développement à travers les TIC en termes d'appui à la formation en français et à la diffusion du français. On peut s'interroger sur la part de pragmatisme dans les approches adoptées, centralement ou localement. Comme le formule Depover, dans la recherche de développement liée aux TIC comme dans bien d'autres domaines de politique linguistique, *"ce qui produit des résultats conformes aux attentes est bon, ce qui n'y parvient pas est à revoir"* ([Depover00] : 3). Et sur ce plan-là, la sensibilité aux contextes culturels et aux pratiques établies de communication et d'enseignement et d'apprentissage est une nécessité. À propos de l'importance qu'il convient d'accorder aux attitudes dans l'élaboration et la formulation d'une politique, Lewis [Lewis80] commente :

*À long terme, aucune politique ne réussira qui n'accomplisse l'une de ces trois choses : se conformer aux attitudes exprimées de ceux qu'elle concerne, persuader ceux qui expriment des attitudes négatives du bien-fondé de la politique, ou chercher à éliminer les causes de désaccord* (p 262 ; notre traduction).

Dans le cas précis de l'intégration souhaitée des TIC aux pratiques de diffusion du français, il semble indispensable d'identifier la part des conceptions traditionnelles et de l'adaptativité dans les solutions recherchées pour trouver un terrain d'accord.

## 5.3. La réalité du français

La mise à jour régulière de l'information, la flexibilité de l'accès aux ressources en langue étrangère, l'élargissement des contextes de communication, la multidirectionnalité de la circulation de l'information rendus possibles par les TIC étoffent l'image traditionnelle du français. On conviendra que les TIC proposent une image de "décentrement", de mobilité, de virtualité, de modernité qui peut sembler contraster avec l'image traditionnelle du français comme langue enracinée dans des territoires (ceux du premier cercle) et centralisée. Les pays du premier cercle ne sont plus les seuls détenteurs légitimes de l'utilisation et de la diffusion de la langue qui se trouvent, au contraire, "distribuées". Les TIC légitiment l'utilisation du français par des personnes ayant des compétences, des cultures et des objectifs de communication très divers. La francophonie s'élargit hors de ses territoires traditionnels, elle peut passer par des réseaux. Cet élargissement mérite sans doute que soient reconsidérés les stratégies et les dispositifs liés à la diffusion de la langue et de la culture françaises à mesure que l'appropriation des nouveaux outils se réalise.



Les environnements virtuels interactifs et réalistes de communication à distance que sont le courriel, les groupes de discussion, les vidéoconférences, les universités et écoles virtuelles, les pages Internet, les bibliothèques en ligne ou l'immersion culturelle en langue maternelle sont accessibles à des personnes de plus en plus nombreuses. La qualité de l'accès - non seulement sur le plan technologique, mais aussi sur le plan de l'adaptation personnalisée - doit être une préoccupation majeure des décideurs et architectes de la communication francophone médiatisée par les TIC. Les ressources et produits sur la Toile ou hors ligne sont-ils effectivement assez attrayants pour que les personnes possédant des compétences en français souhaitent les utiliser ? Qu'est-ce qui fait que cela vaut la peine pour un francophone d'en passer par les TIC ? Comment rendre la Toile francophone plus lisible et compréhensible à ses utilisateurs ? Comment ajuster les opérations de guidage dans la Toile francophone pour en faciliter l'utilisation par des personnes appartenant à différentes cultures ? La manière dont l'information est représentée et indexée dans les ressources ne correspond pas nécessairement à la manière dont les personnes voient et mènent une tâche de recherche d'information. Des dispositifs de proximité sont-ils nécessaires ? On pourrait envisager par exemple des sites bilingues ou des initiations décentralisées à l'utilisation de logiciels francophones grand public ou d'apprentissage.

#### 5.4. Le coût des TIC

Au-delà de cette étape, la mise en œuvre de la complémentarité a un coût. L'innovation technologique, pour être accompagnée des bénéfices que l'on en attend, ne peut pas être implantée à la légère. Le travail en réseau, par exemple, n'apporte pas nécessairement de solution à certains problèmes économiques et l'organisation peut en être complexe. La formation des utilisateurs ne se fait pas sans investissement. Le processus de médiatisation des contenus implique une chaîne d'acteurs spécialisés : l'ensemble complexe des technologies utilisées requiert en effet le travail de spécialistes en téléformation, en informatique et en ingénierie d'un côté, en élaboration de contenus et de scénarios d'apprentissage d'un autre côté. De plus, les utilisateurs doivent acquérir des stratégies de recherche adéquates à la fois pour définir ce qu'ils ont besoin de savoir et pour accéder réellement à l'information qu'ils recherchent. Dans le cadre particulier d'un apprentissage de langue, comme le fait remarquer Desmarais [Desmarais99] il y a lieu de résoudre aussi les questions et éventuels problèmes liés à la formation des acteurs du tutorat, à l'archivage des messages, à l'ergonomie, à la correction des textes d'apprenants, ou à la planification des échanges.

### 6. Conclusion : évolution et diversité

Les effets de la synergie entre orientations politiques et développement des TIC ne sont pas immédiats. Les politiques sont établies sur le long terme, et reflètent des orientations ancrées culturellement. Nous savons aussi que les attitudes et les représentations changent lentement. Si les TIC pénètrent peu à peu le monde de la politique et de l'éducation, nous savons que du côté des enseignants, l'évolution technologique rapide et les nouvelles possibilités de communication qu'elle entraîne créent parfois la difficulté, car elles remettent en question les paradigmes traditionnels de l'enseignement. De plus, les ressources matérielles ne sont pas disponibles partout, et "la peur de la machine" est encore présente chez nombre de personnes.



Partout dans le monde, de nouvelles pratiques de communication induites par les environnements informatiques commencent à s'implanter parmi un ensemble de pratiques déjà construites, ainsi que dans des pratiques d'apprentissage des langues étrangères marquées par certaines traditions. La capacité des acteurs de la diffusion du français à tirer profit des développements technologiques passe par la connaissance des conditions d'accès aux ressources et des conditions d'apprentissage en fonction de paramètres linguistiques, sociaux, cognitifs et psychologiques. En situation d'apprentissage en particulier, l'attention portée aux aspects cognitifs et métacognitifs des nouveaux environnements peut favoriser l'accès aux ressources qu'ils médiatisent et faciliter la définition d'objectifs et de sous-objectifs, l'ajustement des processus d'enseignement et d'apprentissage et la réalisation de l'évaluation.

On ne prétendra pas faire le point sur un domaine dans lequel de nouvelles applications de progrès technologiques, de nouvelles solutions voient régulièrement le jour. L'impact des TIC est un phénomène dynamique, et la rapidité des changements entraîne une double contrainte : la nécessité de réagir rapidement, mais aussi celle de prendre du recul pour réfléchir au choix des principes et des modèles,

faute de quoi on court le risque de perdre de vue les finalités des réalisations techniques.

Les points de convergence entre les possibilités offertes par les TIC et les attentes dans le domaine de la diffusion du français sont en cours de définition. Cependant, tirer le meilleur parti des technologies disponibles implique dès maintenant une réflexion conjointe sur les objectifs des politiques déclarées et en actes, et sur la manière dont chaque dispositif médiatisé par les TIC accomplit ce pour quoi on l'utilise.



## Références

### Bibliographie

#### [Bloche98]

Bloche, P. (1998). "Le désir de France". Rapport au Premier Ministre Lionel Jospin. Disponible sur le site de la Direction du développement des médias, Service du Premier Ministre. Consulté en novembre 2002 : <http://www.internet.gouv.fr/francais/textesref/rapbloche98/Avt-C.htm>

#### [Calvet00].

Calvet, L.-J. (2000). "Nouvelles du monde francophone". *Langue et Développement*. Bulletin publié par l'Institut d'Études Créoles et Francophones et par l'Institut de la Francophonie, université de Provence, numéro 49, pp 1-3.

#### [Cooper89]

Cooper, R. L. (1989). *Language Planning and Social Change*. Cambridge : Cambridge University Press.

#### [Depover00]

Depover, C., Quintin, J.-J. & De Lièvre, B. (2000). "La conception des environnements d'apprentissage : de la théorie à la pratique/de la pratique à la théorie". *Apprentissage des Langues, Systèmes d'Information et de Communication (ALSIC)*, vol. 3, 1. pp 3-18. Consulté en novembre 2002 : <http://alsic.u-strasbg.fr/Num5/depover/default.htm>

#### [Desmarais99]

Desmarais, L. (1999). "Le courrier électronique : un outil d'enseignement en milieu de travail". *Computer-Assisted Language Learning*, vol. 12, 4. pp 323-344.

#### [Lewis80]

Lewis, E. G. (1980). *Bilingualism and Bilingual Education*. Albuquerque : New Mexico Press.

#### [MinistèredesAffairesÉtrangères97]

Ministère des Affaires Étrangères (1997). "Les bibliothèques de France à l'étranger. Le centre de ressources en six histoires et dix leçons". Dossier n° 9.

#### [MinistèredesAffairesÉtrangères01]

Ministère des Affaires Étrangères (2001). "Les médiathèques françaises à l'étranger. Médiathèques et centres de ressources français à l'étranger". Dossier n° 15.

#### [PremierMinistre98]

Premier Ministre (1998). "Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information". Disponible en ligne. Consulté en novembre 2002. <http://www.internet.gouv.fr/francais/textesref/pagsi.htm>

#### [PhillipsonSkutnabb96]

Phillipson, R. & Skutnabb-Kangas, T. (1996). "English only worldwide or language ecology ?" *TESOL Quarterly*, vol. 30, 3. pp 429-452.

### Sites Internet

#### [AgenceIntergouvernementaledelaFrancophonie]

Agence Intergouvernementale de la Francophonie (nd). Consulté en novembre 2002 :

<http://agence.francophonie.org/>

**[CIEP]**

CIEP (1999). Consulté en novembre 2002 : <http://www.ciep.fr>

**[DGLF]**

DGLF (2001). Consulté en novembre 2002 : <http://www.culture.fr/culture/dglf>



Page 205

**[Edufrance]**

Edufrance (nd). Consulté en novembre 2002 : <http://www.edufrance.fr>

**[FIPF]**

FIPF (2001). Consulté en novembre 2002 : <http://www.fipf.org/>

**[Franc-Parler]**

Franc-Parler (2001). Consulté en novembre 2002 : <http://www.francparler.org/cgi/index.pl>

**[Ibiscus]**

Ibiscus (nd). Consulté en novembre 2002 : <http://www.ambafrance-cm.org/html/camero/biblio/ibiscus/index.htm>

**[INALF]**

INALF (1997). Consulté en novembre 2002 : <http://gallica.bnf.fr>

**[INTIF]**

INTIF (1999). Consulté en novembre 2002 : <http://intif.francophonie.org/>

**[Républiquefrançaise]**

République française (nd). Site de la Direction du développement des médias : action de l'État pour le développement de la société de l'information. Consulté en novembre 2002. [http://www.internet.gouv.fr/francais/textesref/alsic\\_n09-som1.html#theme](http://www.internet.gouv.fr/francais/textesref/alsic_n09-som1.html#theme)

**[RFI]**

RFI (2001). Consulté en novembre 2002 : <http://www.rfi.fr>

## Notes

[1] Bien que les questionnaires remis annuellement par les responsables de postes culturels au Ministère des Affaires Étrangères contiennent des statistiques sur la fréquentation, les motivations, les équipements et les coûts, ils n'apportent pas réellement d'informations sur les attentes, les représentations et les attitudes des différentes catégories d'acteurs dans le cadre du développement de l'utilisation des TIC.

[2] On remarquera par ailleurs, en Amérique du Sud notamment, la "coalition" entre centres traitant de langues européennes pour proposer des offres susceptibles d'attirer des utilisateurs de ressources multilingues non anglophones en plus grand nombre. En Uruguay, les centres de langues étrangères, qui offrent la possibilité d'étudier le français, l'italien, le portugais ou l'allemand hors cursus scolaire, sont un exemple de cette politique.

[3] Nous désignons ainsi les pays ou provinces où le français est la première langue, soit la France, le Québec, la Belgique et la Suisse (ceux du deuxième cercle étant les pays où le français est langue seconde, et ceux du troisième cercle ceux où il est langue étrangère).



Page 206

## À propos de l'auteur

**Jeannine GERBAULT** est maître de conférences en sciences du langage à l'université Michel de Montaigne-Bordeaux 3. Ses travaux actuels portent principalement sur les aspects cognitifs et socio-psychologiques de l'utilisation des environnements informatiques dans les apprentissages de langues, ainsi que sur leurs relations avec les politiques linguistiques. Elle a participé à la mise en place de différents dispositifs d'apprentissage de langue en autonomie guidée.

**Courriel :** [gerbault@montaigne.u-bordeaux.fr](mailto:gerbault@montaigne.u-bordeaux.fr)

**Adresse :** <http://www.montaigne.u-bordeaux.fr/>

UFR de Lettres, université Michel de Montaigne Bordeaux 3, Domaine Universitaire, 33607 Pessac cedex, France.

